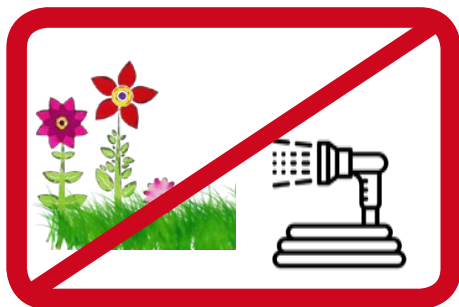


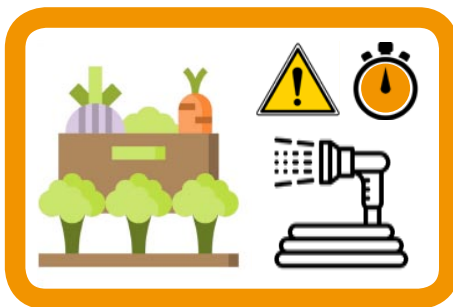
Mesures de restrictions à respecter

Niveau Crise



Interdiction

d'arroser les pelouses, massifs fleuris, espaces verts, y compris avec l'eau des rivières.



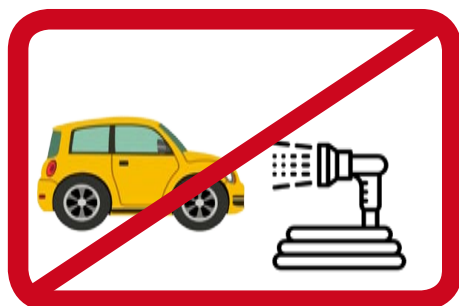
Interdiction

d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h (application aux particuliers et collectivités)



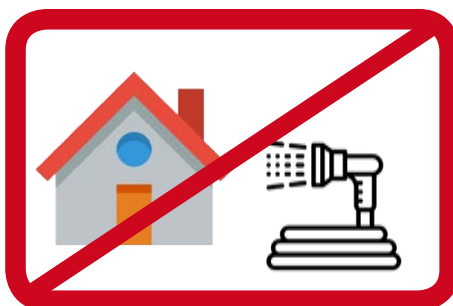
Interdiction

de remplir et de vidanger les plans d'eau et les piscines privées (de plus d'1m³) sans exception



Interdiction de laver

les véhicules sauf pour impératif sanitaire en station professionnelle.



Interdiction de nettoyer

les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées (sauf si impératifs sanitaires ou sécuritaires et réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.)



Interdiction d'arroser

les terrains de sport, les stades, les établissements équestres *sauf pour les compétitions inter/nationales de manière réduite, les golfs * à l'exception des « greens » réduit au strict nécessaire entre 20 h et 8 h, * aucune exception en cas de pénurie d'eau potable.

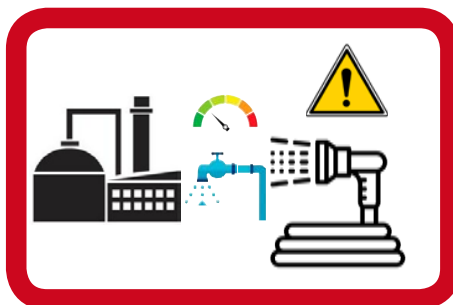


Interdiction de l'irrigation agricole

sauf dérogations prévues par l'arrêté cadre sécheresse départemental. Consultez l'arrêté sur :

www.oise.gouv.fr

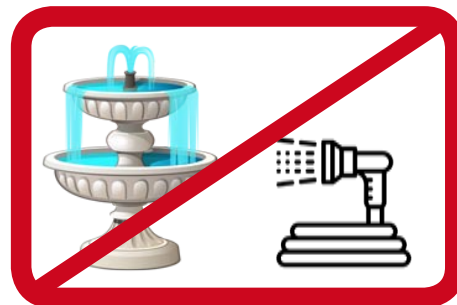
Pas d'interdiction pour l'abreuvement du bétail



Interdiction de la consommation industrielle

sauf dérogations prévues par l'arrêté cadre sécheresse départemental. Consultez l'arrêté sur

www.oise.gouv.fr



Interdiction d'alimentation des fontaines publiques d'ornement

en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible.



ERRATUM

NIVEAU CRISE

La situation ayant évolué pendant la phase d'impression de votre Mag, l'état de sécheresse est passé du niveau **Alerte** au niveau **Crise**.

Même si la vallée de la Brèche reste pour le moment au niveau **Alerte**, le secteur «Oise-aisne» est quant à lui passé au niveau **Crise**. C'est là où est captée l'eau qui alimente votre robinet.

Vous trouverez au verso les nouvelles mesures à appliquer pour vos besoins en eau.

Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.

La rédaction.